



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Manque d'effectif dans la police nationale à Laon

Question écrite n° 8068

Texte de la question

M. Nicolas Dragon appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur le manque d'effectif dans la police nationale, en particulier dans la commune de Laon, ville préfecture de l'Aisne appartenant à la circonscription représentée par M. le député. En effet, après s'être rendu sur place, directement dans les locaux ou sur le terrain et après avoir examiné un certain nombre d'éléments, M. le député a pu constater de ses propres yeux l'insuffisance des effectifs de police qui se retrouvent bien souvent démunis. Or la situation ne semble clairement pas normale, d'autant plus pour une commune qui, comme mentionné plus haut, est une ville préfecture de 24 850 habitants, située en zone police et dispose par ailleurs d'un tribunal ainsi que d'un centre de détention et d'un hôpital. Pourtant, si les chiffres des effectifs annoncés semblent sur le papier et à première vue corrects, c'est sans tenir compte du fait que les effectifs de la brigade d'intervention sont basés à Laon et sont donc comptabilisés dans les effectifs de police de Laon, alors qu'ils interviennent tout naturellement sur l'ensemble du département de l'Aisne. Aussi, il apparaît judicieux de rappeler que la hausse accablante de la délinquance sur le territoire national, évaluée à plus de 15 % entre 2021 et 2022, est observée de façon similaire dans la ville de Laon et *a fortiori* dans le département de l'Aisne, alors même qu'un certain nombre des fonctionnaires sont mobilisés en parallèle pour répondre à des besoins purement administratifs, tels que la garde au tribunal ou encore à l'hôpital et ne se retrouvent en conséquence par sur le terrain. Concrètement, les syndicats estiment qu'il manque approximativement une vingtaine de fonctionnaires pour assurer correctement les indispensables missions de protection et de sécurité dont est dépositaire la police nationale. Les habitants s'estiment de plus en plus abandonnés par les pouvoirs publics et partagent collectivement un sentiment d'insécurité grandissant. Par conséquent, eu égard aux légitimes attentes et inquiétudes des habitants liées au manque d'effectif dans la police nationale à Laon, il l'interroge sur ce qu'il compte mettre en œuvre pour pallier cette impérieuse problématique.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dragon](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8068

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 mai 2023](#), page 4366

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)